



Le Corps Di'Vin

BULLETIN D'INSCRIPTION

Ateliers /Stages

NOM :PRENON :.....

ADRESSE :
.....

DATE DE NAISSANCE (jj/mm/aaaa) :GENRE : M F

TEL ** :E-MAIL :

**Tél : indiquer de préférence un numéro où il sera facile de vous joindre en cas modification, annulation ou autre notification urgente.

Après avoir consulté les dates et le programme proposés, je souhaite m'inscrire à la prochaine session du :

Qui aura lieu les:

Le Corps Di'Vin 55, Avenue Maréchal Juin, 64200 BIARRITZ-France

Tél. 0677136633- lecorpsdivin@gmail.com - www.lecorpsdivin.fr

REGLEMENT DE VOTRE INSCRIPTION :

- **Autofinancement**, règlement :

Par chèque à l'ordre de **Le corps Di'Vin** , à adresser à : Le corps Di'Vin 6, route d'Arcangues
64200 Biarritz- France.

OU

Par virement bancaire sur le compte : IBAN vous sera communiqué sur demande

**L'INSCRIPTION SERA VALIDEE A RECEPTION DU REGLEMENT AINSI QUE
DU PRESENT BULLETIN D'INSCRIPTION.**

- Vous désirez recevoir une facture, merci de cocher cette case et préciser (si différent des informations fournies p.1)

Nom :

Adresse :

Tél. : N° Siret :

En cas de conditions particulières du candidat (santé, etc..) nécessitant une adaptation de nos formations, merci de les indiquer ci-après :

.....

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION :

INSCRIPTION :

L'inscription à une session sera validée à partir de la réception du règlement du coût de la formation.

ANNULATION :

- Du fait du participant :

Toute annulation de participation à une session communiquée au moins 10 jours avant le début de la session impliquera une pénalité à la hauteur de 22% du coût de la formation (la somme restante sera reversée au participant). Toute annulation non communiquée ou communiquée dans les 10 jours ouvrés précédant la session engendrera la perte TOTALE des droits d'inscription (sauf report)

- Du fait de l'organisateur :

Toute annulation survenant du fait de l'organisateur engendrera un remboursement total des frais d'inscription.

REPORT :

En cas d'impossibilité d'assister à la session choisie. Il sera possible de reporter sa participation dans les conditions suivantes :

- La demande de report devra être signalée au moins 15 jours ouvrés avant le début de la session initialement prévue. Tout report signalé ultérieurement à cette date engendra une pénalité de 22% du coût de la formation.

- **En cochant cette case je confirme avoir pris connaissance du programme du stage, avoir pris connaissance des conditions générales de participation, avoir pris connaissance du règlement.**

L'inscription ne sera pas prise en compte si cette case n'est pas cochée.

Nom, Prénom et Signature du participant :

Le Corps Di-VIN 55, Avenue Maréchal Juin , 64200 BIARRITZ-France

Tél. 0677136633- lecorpsdivin@gmail.com - www.lecorpsdivin.fr